

Frédéric Laflamme

Avocat principal

Frédéric Laflamme est membre du groupe Litige et règlement des différends du cabinet. Il agit comme plaideur en litige civil et commercial, principalement en responsabilité civile, en droit de la construction et en litige d'actionnaires. Il est appelé à représenter des sociétés canadiennes et étrangères, des assureurs, des manufacturiers, des entrepreneurs et des actionnaires devant les différents tribunaux supérieurs du Québec et à les conseiller dans le règlement de leurs conflits.

Avant de se joindre au cabinet, il a pratiqué le droit au bureau montréalais d'un grand cabinet pancanadien avant de compléter en France des études de deuxième cycle universitaire en journalisme. Il a été animateur à ICI Radio-Canada Première pendant une dizaine d'années, notamment en Mauricie et au Centre-du-Québec, en plus de collaborer à de nombreuses émissions nationales.

En 2000, Me Laflamme a fait partie de l'équipe gagnante du concours de plaidoirie Laskin en droit constitutionnel et administratif.

Formation

LL.B., Université de Montréal, 2000

Diplôme de l'École supérieure de journalisme (ESJ) de Lille (France), 2006

Conseils et associations

2e Vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan

Membre du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières



Avocat principal Trois-Rivières

Téléphone **819 373-1881**

Télécopieur 819 373-0943

flaflamme@lavery.ca

Admission au Barreau

Québec, 2002

Langues

Anglais
Français

Secteurs de pratique

Litige commercial

Construction

Assurances

**Responsabilité du fabricant et
du vendeur**